



## Audience intersyndicale

Jeudi 9 septembre 2021

Questions diverses : Unsa-Education

L'IA s'était engagé auprès des organisations syndicales représentatives en CT de nous réunir régulièrement pour répondre aux questions qui restent bien souvent sans réponses quand nous interrogeons les services. L'UNSA-Éducation avait préparé ses questions. L'IA y a répondu, mais l'ensemble de ces réponses ne nous donnent pas satisfaction.

### La RH de proximité ? <http://www.ac-poitiers.fr/pid39351/grh-de-proximite.html>

- ▶ A quoi ça sert ? à faire le relais entre les personnels de terrain et l'administration sur des questions relatives aux projets de mobilité, de formation et de carrière.
- ▶ C'est qui ? Des personnels de direction, administratifs et enseignants qui ont candidaté pour assumer cette fonction en plus de leur fonction principale
- ▶ Qui encadre ? L'administration et la RH de l'académie de Poitiers.
- ▶ Qui les a recrutés ? L'académie de Poitiers suite à un appel à candidature.
- ▶ Décharges ? Ces personnels n'ont pas de temps de décharge mais des indemnités dont le montant ne nous a pas été communiqué.
- ▶ Légitimité : Ils bénéficient de formation sur leur temps de travail.
- ▶ Comment vont-ils se faire connaître des collègues ? une communication va être mise en place pour cela.
- ▶ Ont-ils un rôle dans le cadre du mouvement ? Ils peuvent guider les personnels enseignants vers les bons services.
- ▶ Comment les joindre (mail ou téléphone) ? Ils sont joignables par téléphone ou via un formulaire de saisine.

**Pour le SE-UNSA, il y a une réelle inquiétude sur le fait que ces personnels ne doivent pas se substituer aux missions de l'administration. C'est à l'administration de faire ce travail de RH de proximité quitte à renforcer les moyens en personnels administratifs. Ce n'est pas une mission à donner à un personnel enseignant payé au lance-pierre et formé à la va-vite. Aucun temps dévolu à cette mission n'est accordé ! Dans le cadre de L'UNSA Éducation, et avec les syndicats partenaires de notre fédération, nous militerons pour que cette RH de proximité ne soit pas juste un faire-valoir de notre ministère pour nous faire croire une fois de plus à leur bonne foi et à leur bienveillance envers les enseignants ! Non, cette RH de proximité ne répond en rien à ce qu'attendent les enseignants quant au suivi de nos carrières et à la considération administrative dont nous avons droit !**

**INEAT - EXEAT ?** 37 demandes d'entrée dans le 79 et seulement 6 réalisées. Il reste 7 demandes encore en attente. Qu'en est-il ? L'IA nous annonce ne pas avoir de nouvelles informations à ce jour.

**Statistiques du mouvement :** Nous avons réclamé des informations sur le mouvement version 2021. En effet, l'éviction des syndicats de ces phases de mouvement laisse l'administration depuis deux ans, seule face à ses responsabilités avec ses problématiques que les syndicats palliaient par leur connaissance du terrain, une connaissance fine de l'historicité, des relations étroites avec les collègues et un suivi des situations qui permettaient de débloquer nombre de blocages.



Phase 1 :

- ▶ 477 demandes de mutation
- ▶ 231 collègues ont obtenu une affectation dont 7 par extension (écran 2)
- ▶ 91 collègues sont restés sans affectation.
- ▶ 8 postes sont restés vacants.
- ▶ 5 recours ont été déposés. **Nous ne connaissons pas l'issue de ces recours.**

Phase 2 (juillet et août) :

- ▶ 89 collègues ont eu une affectation en juillet.
- ▶ et 17 affectations en août.
- ▶ 7 recours mais avec une issue non déterminée : nous pouvons nous interroger sur l'échéance de ces recours !

**Nous constatons chaque année une diminution du nombre de participants au mouvement. Les nouvelles règles, l'opacité administrative rebutent les collègues. Il y a deux ans, 650 collègues avaient participé ! La mobilité géographique devient plus difficile à obtenir. Plus de 150 collègues restent sur le carreau soit 1/3 des participants. Les LDG sont un frein à la mobilité, nous attendons des propositions tant ministérielles que rectORALES pour rediscuter ces règles et permettre un mouvement plus ouvert et moins obscur aux yeux de la profession.**

**Combien de postes sont encore vacants ?** 15 postes sont encore vacants ce qui correspond au nombre de contractuels qu'il est possible de recruter. Deux postes de Maître E sont à pourvoir (Chauray et Bressuire). Un poste de maître G est vacant à Niort.

se-[unsa.org](http://se-unsa.org)

L'IA nous assure qu'il n'y aura pas de contractuel sur ces types de poste. **Le SE-Unsa a demandé à l'administration de prioriser le recrutement d'enseignants intéressés par la formation CAPPEI.**

**A quand le fichier des nominations sous format exportable ?** Il n'est toujours pas possible d'obtenir ce fichier car cela dépend de la volonté de la rectrice nous dit-on alors qu'il s'agit d'une obligation pour l'administration de communiquer ces infos aux Organisations Syndicales !

**Ouverture de la liste complémentaire ?** 10 personnels au niveau académique sont sur cette liste complémentaire. La demande de recrutement a été faite par l'IA-DASEN mais toujours dans l'attente d'une réponse du rectorat. **Le SE-UNSA interroge l'IA : quid de la formation initiale pour l'année prochaine de ces enseignants recrutés sur cette liste complémentaire ? Dans quel parcours seront-ils intégrés ? Pas de réponse à ce jour ! Nous reposerons cette même question lors d'une prochaine audience.**

**Recrutement de contractuels ?** L'IA a l'autorisation de recrutement pour 15 contractuels ; 10 recrutements sont prévus (6 déjà faits et 4 seront effectifs au 13 septembre). Certains l'étaient en 2020-2021. Les contractuels seront accompagnés par des CPD.



### **Classe Exceptionnelle ?**

Les promotions ont été réalisées au 31/08 : 41 promouvables et 32 promus sur le 1<sup>er</sup> vivier. Le dernier promu avait un barème de 61 avec un avis satisfaisant.

Sur le 2<sup>nd</sup> vivier, dans un 1<sup>er</sup> temps 9 promus sur 14 mais finalement tous ont été promus car 5 collègues ont fait valoir leur droit à la retraite.

**Hors classe ?** 581 Personnels promouvables - 110 promus. Le barème du dernier promu était de 114.

**Le SE-UNSA est une nouvelle fois intervenu pour renouveler sa demande que chaque collègue promouvable puisse savoir à quel rang il est. Cette communication doit être faite par l'administration pour une vraie visibilité du passage à la hors classe. Nous avons écrit à l'IA-DASEN en juin dernier. Notre courrier était resté sans réponse.**

**Le SE-UNSA s'est étonné également que la liste nominative, sans barème, soit publiée sur Iprof... M. Le DASEN aussi !**



**Situation des PIAL et des AESH à la rentrée de septembre 2021 :** L'IEEN Ecole Inclusive, M. SANCHEZ, donne les informations sur les PIAL à la rentrée 2021 : 22 PIAL Publics et 6 PIAL Privés. Ils sont calés sur le périmètre des réseaux ECLORE pour une meilleure connaissance de ses structures entre elles. Des modifications ont été faites récemment pour que le Lycée Paul Guérin et le LP Gaston Barré soient dans le même PIAL. A ce jour il manque 5 ou 6 coordonnateurs enseignants et 2 Coordonnateurs AESH. Une réunion avec les pilotes de PIAL a lieu le 14/09. La carte des PIAL et de ses pilotes et coordonnateurs sera finalisée à ce moment.

Le manque d'AESH pour accompagner les nombreux élèves bénéficiant d'une notification MDPH s'explique, selon M. SANCHEZ, par les nombreuses notifications tardivement communiquées par la MDPH : les décisions des CDAPH de juillet ont été communiquées aux services de la DSDEN fin août... alors que des familles les ont reçues mi-juillet !

Le nombre de notifications pour des AESH-I questionne aussi l'A-DASEN (34 % des notifications). Elle propose un travail pour aider les équipes à formuler les besoins au moment de la rédaction des Geva-SCO.

**Le SE-UNSA s'étonne de ce décalage et du manque d'anticipation de certaines situations. La question est posée au DASEN de savoir si ce problème de notification est propre au 79 ou plus largement à l'académie. Il s'agit d'un problème « limité » aux Deux-Sèvres et à la Charente, les deux autres départements ne rencontrant pas ce problème avec leur MDPH.**

Le DASEN et l'A-DASEN précisent qu'un travail va être mené avec la MDPH ainsi qu'une aide envers les collègues pour formuler au mieux les besoins des élèves. Cela ne résout en rien la problématique actuelle des élèves non accompagnés mais 8 ETP vont être recrutés pour un équivalent de 14 AESH... Ce qui sera bien insuffisant.

Les coordonnateurs AESH bénéficient d'une décharge de 12h et la plupart sont à 80 %.

**Pour le SE-UNSA, la situation des AESH et des PIAL reste problématique malgré les dernières avancées au niveau de la rémunération. L'absence d'accompagnement pour de nombreux élèves qui bénéficient d'une notification n'est pas acceptable et met en difficulté nombres de collègues au quotidien dans leur classe. Les parents n'hésitent pas à bousculer verbalement les équipes enseignantes. Ces tensions sont gérées sur le terrain et engendre des difficultés supplémentaires dont la profession se passerait bien !**



**ULIS** : Le SE-UNSA intervient pour signaler le nombre d'élèves relevant d'ULIS collège mais non scolarisé faute de place notamment dans le bressuirais... Alors qu'un dispositif y a été fermé il y a 2 ans. La situation des ULIS sera abordée prochainement avec le nouveau CT ASH et le DASEN aura un regard attentif sur les effectifs au moment des opérations de carte scolaire. **En attendant, Messieurs Mesdames débrouillez-vous avec la pénurie !**

**Formations annulées : seront-elles reportées ?** Il n'y aura pas de report des formations annulées lors de l'année scolaire précédente à l'exception des modules pour les directeurs nouvellement nommés qui seront compensés cette année.

**Formations initiales : Où sont positionnés les SPA – STAR et PES ?** Les listes nous ont été communiquées lors de l'audience.

**Circulaire Nationale sur la Laïcité** : L'UNSA-Education s'est insurgée avec ses partenaires du CNAL (Ligue de l'enseignement, DDEN, FCPE) de la campagne de communication déplorable lancée en septembre par notre ministre. Tout est à jeter dans ces affiches ! La laïcité vaut mieux que cet exposé raté et mérite davantage d'explications que ces raccourcis de mauvais goût et ambivalents.



Un vademecum va être déployé dans les écoles. Une formation de formateurs est prévue : 27 personnels doivent être trouvés et bénéficier d'une formation de 60 h. Ils iront au centre du plan de formation quadriennal 2022-2026. Les référents laïcité des réseaux Éclaire ne seront pas mobilisés.

Ces formations n'apparaissent pas ni dans le PAF ni dans le PDF car ils sont finalisés depuis plusieurs semaines. Mme la Rectrice doit décider s'ils seront modifiés pour intégrer ces formations sur la laïcité. Dans le cas contraire cela sera reporté à septembre 2022.

**Demande d'un organigramme complet et actualisé de la DSDEN** : un travail est en cours avec l'équipe numérique de la DSDEN pour proposer via le site académique un organigramme plus interactif. L'organigramme actualisé est d'ores et déjà disponible sur le site.

**AS au service des personnels et Médecin de prévention** :

Mme Noblet reste à son poste en tant qu'assistante sociale. Il n'y a toujours pas de médecin de prévention recruté par la DSDEN : le rectorat poursuit sa campagne de recrutement... Sans succès. Dans l'attente de ce recrutement les personnels peuvent contacter un médecin du travail via la plateforme SAM qui leur proposera une télé – consultation.

**Conseils de formation** : il y aura un conseil de formation prochainement. Les 18h d'animations pédagogiques seront réparties comme suit :

- ▶ 6h sur le plan Mathématiques
- ▶ 6h sur le plan Français
- ▶ 6h disponibles à l'offre.

**Stages MIN** : 8 demandes ont été formulées et en attente de réponse.

**Comité médical** : pas de date encore définie. Il devrait s'en tenir un avant la fin octobre.